



TEL: 03 23 81 13 79
FAX: 03 23 81 56 94

<http://mairiemuille-villette.e-monsite.com>
mail : mairie.muille-villette@wanadoo.fr

"MUILLE" A VENIR

N° 36

DECEMBRE 2014

Bulletin édité par la
Mairie
de Muille-Villette

RETROSPECTIVE

FÊTE COMMUNALE DES 19, 20, 21 JUILLET 2014

Le 19 juillet le concours de pétanque a vu la participation d'une cinquantaine de joueurs qui sont tous repartis avec un lot. Merci à Xavier BALIQUE pour l'aide apportée à l'organisation du concours.

En soirée les danseurs ont évolué au son de la sono.

Le 20 juillet les attractions foraines ont fait la joie des petits et grands, les nostalgiques ont pu reprendre en chœur les refrains des années 80.

Le concours de pointage de boules lyonnaises (La boule à Dédé, en hommage à André Souply) a vu se disputer près de trois cents parties. Merci à M Bernard LENTE pour le prêt des boules.



Le 21 juillet, l'association YOKIS a proposé des jeux aux enfants pendant que les aînés disputaient le concours de belote.

La municipalité a offert des tours de manège et friandises aux enfants.

RENTREE DES CLASSES

92 enfants ont repris le 2 septembre 2014, le chemin de l'école accueillis par **Mme BARA Malika**, Directrice d'école et une nouvelle équipe enseignante.

31 élèves fréquentent la classe de **Mme ANCELET Adeline**, Classe Maternelle, Toute petite section, petite et moyenne section (assistée de Mme **FOY Catherine**, ATSEM).

Cette classe est dotée depuis la rentrée de couchettes empilables remplaçant les anciens matelas.



23 élèves accueillis par **Mme BARA**, classe Maternelle Grande section et Cours Préparatoire ont découvert les nouvelles tables et chaises acquises par la commune.

Mme BARA est assistée de **Mlle CASADO Amandine**, et remplacée le vendredi par **Mme HENNEMAN**

Les **18 élèves** de CE1 et CE2 ont découvert avec **Mme MISTRAL Anne Véronique**, une classe fraîchement repeinte (Travaux réalisés par la mission RMI de la Communauté de Communes du Pays Hamois, qui a également repeint le hall du préau et le bureau de la Directrice.)



20 élèves constituent la Classe des CM1 et CM2 de **Mr HERY Yoann**

Cette rentrée des classes a donné lieu à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, après concertation avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants, la municipalité les horaires retenus sont les suivants :

Temps de l'enfant	Garderie	Enseignement	Pause	Enseignement	TAP	Garderie
Lundi	7H30-8H50	8H50 – 12H00	12H – 13H45	13H45-16H00	16H 00-17H00	17H00-18H15
Mardi	7H30-8H50	8H50 – 12H00	12H – 13H45	13H45-16H00	16H 00-17H00	17H00-18H15
Mercredi	7H30-8H50	8H50 – 12H00				
Jeudi	7H30-8H50	8H50 – 12H00	12H – 13H45	13H45-16H00	16H 00-17H00	17H00-18H15
Vendredi	7H30-8H50	8H50 – 12H00	12H – 13H45	13H45-16H00	16H 00-17H00	17H00-18H15
Samedi						

Cette réforme a conduit la Municipalité à revoir les tarifs et l'organisation des services mis à la disposition des familles, à savoir : Cantine, Transports scolaires, Garderie et Temps d'Activité Périscolaire.

CANTINE :

La légère augmentation du traiteur n'a pas été répercutée sur les tarifs qui restent les suivants :

3,29 Euros pour le premier enfant

3,09 Euros pour les suivants.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Le coût estimé du transport scolaire pour l'année 2014/2015, du fait de la classe le mercredi matin, est de 19150 €. (Sauf augmentation de la part du transporteur)

En réclamant **52,30 € par trimestre et par enfant**, la Municipalité récupère auprès des familles environ 20 % des frais de transport.

GARDERIE ET TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P) :

L'accueil périscolaire est assuré et facturé aux familles par l'association YOKIS en fonction du quotient familial des familles.

Barème	Quotient <= à 900 €	Quotient compris entre 900 ET 1199€	Quotient >= 1200€
Garderie par ½ heure	0.50 €	0.60 €	0.70 €
T.A.P 16 H 15 à 17 H 00	0.75 €	0.90 €	1.05 €

La municipalité prenant à sa charge le financement des animateurs :

2732 € par tranche de 12 enfants pour la garderie

1712 € par tranche de 24 enfants pour les T.A.P.

Ces activités sont organisées à la salle polyvalente.

FÊTE DU SPORT EN FAMILLE.



Organisée par l'OPHIS la Fête du Sport en Famille, s'est déroulée à Muille-Villette le 14 Septembre 2014 sous un temps clément.



Différents parcours cyclos, VTT, Marche et ont permis à plus de 1000 participants de sillonner les routes et chemins du Pays Hamois dans la matinée,

160 bénévoles ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Rendez vous à HAM l'an prochain.

NETTOYONS LA NATURE



Le vendredi 27 septembre les enfants de l'école ont participé à la journée "Nettoyons la nature!", relayés le 27 septembre par les habitants de la commune.

Rendez vous « Plus Nombreux » l'an prochain.

TÉLÉTHON 2014

Le téléthon aura lieu cette année le

6 décembre 2014

(Voir programme ci-joint)

Téléthon 2014

MOBILISEZ VOUS!



FAITES UN DON



ARBRE DE NOEL.



L'arbre de Noël des enfants aura lieu cette année le 12 décembre 2014 à 18 H 00 à la salle polyvalente.



COMITÉ DES FÊTES.



COMMUNE DE MUILLE-VILETTE

RECRUTE

Bénévoles pour Comité des fêtes

Réunion INFO
le 13 décembre 2014 à 9 H 30
en Mairie de Muille-Villette

A.D.M.R. (Aide à domicile en milieu rural)

Vous êtes intéressé (e) vous pouvez contacter
Madame SIROT Isabelle au 03.23.36.50.68


ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE À DOMICILE


ADMR

ADMR : des services pour toute la famille !
ménage, repassage, garde d'enfants, petit bricolage, petit jardinage, repas à domicile, accompagnement transport, téléassistance, accueil de jour...

